



Union des Consultants et Ingénieurs en Environnement

Terrains à passif environnemental : Des solutions pour un aménagement durable !



Mardi 19 octobre 2010 - Paris

avec le soutien de



Des conférences et un vrai débat !

Intervenants et donneurs d'ordres concernés :

- Comment gérer les milliers de tonnes de déblais impactés issus de l'aménagement de sites pollués ?
- Comment interpréter et s'adapter aux critères d'acceptation en décharge pour inertes ?
- La valorisation en travaux publics selon les exigences du Grenelle de L'Environnement, est-elle envisageable ?
- Comment revaloriser des friches et terrains à passif environnemental et quel potentiel de requalification en production d'énergies «vertes» après photovoltaïque ?

Programme et Inscription :

www.webs-event.com



World Event Business Solutions
www.webs-event.com

Programme

- 09h00 Accueil des participants
- 09h30 Synthèse/présentation des méthodologies et réglementations en vigueur et à venir en matière de gestion de sites et sols pollués. Certification future des intervenants dans ces domaines de compétences, ainsi qu'en matière de gestion de terres excavées «hors site d'origine» - *Philippe Bodénez, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer*
- 10h00 Gestion des sites et sols pollués : la future certification des métiers - *Pascal Prudhon, Laboratoire National d'Essais (LNE)*
- 10h30 L'approche intégrée de reconversion durable des sites et territoires complexes : présentation d'un outil d'aide à la décision - *Céline Blanc et Clément Zornig, BRGM*
- 11h00 Pause
- 11h30 La reconquête urbaine du site PCUK à Wattrelos Leers pour la trame verte et bleue de Lille Métropole Communauté Urbaine - *Marc Kaszynski, EPF Nord-Pas de Calais*
- 12h00 Terres excavées : régime juridique et responsabilités - *Françoise Labrousse, Jones Day*
- 12h30 La réutilisation des terres excavées au sein du Grand Lyon : exemples, limites, perspectives et opportunités - *Pierre Clottes, Le Grand Lyon*
- 13h00 Déjeuner
- 14h30 Retour d'expérience d'une collectivité locale en matière de terrassement de terres polluées dans le cadre d'une opération d'aménagement - *Valérie Sniter, Ville de Paris*
- 15h00 Le solaire photovoltaïque pour valorisation de sites à passif environnemental - *Franck Pressiat / Mathieu Vanhaesebroeck / Guilhem Cuinat, Compagnie Nationale du Rhône*
- 15h30 La pollution des sols dans le renouvellement urbain : l'expérience de Lille Métropole - *Christine Lafeuille / Christian Decocq / Ludovic Demeyer, Lille Métropole*
- 16h00 Pause
- 16h30 Caractérisation des terres excavées : les tests de lixiviation et de percolation dans les législations européennes - *Jaap-Willem Utter, ALcontrol Laboratories*
- 17h00 Discussions - Conclusions de la journée

Public concerné :

Intervenants et donneurs d'ordres en rapport avec le domaine de gestion des terrains dits « à passif environnemental », c'est-à-dire présentant non seulement des pollutions à diagnostiquer et à gérer en référence aux méthodologies en vigueur en matière de Gestion SSP (cf. IC : « quel est le risque selon l'usage prévu et comment gérer ce risque pour rendre compatible le tènement concerné, d'un point de vue sanitaire et environnemental, avec cet usage ? »), mais ÉGALEMENT des terres en place faiblement polluées, ou avec des pollutions historiques non mobiles (remblais, traces de HAP et de métaux lourds, mâchefers...), voire d'origine naturelle (fraction soluble, fluorures, métaux lourds, matière organique...), qui seront considérées comme du déchet une fois excavées, et à gérer comme tel... même si le terrain est « livré » préalablement dépollué...

Bulletin d'inscription

A retourner avec votre règlement à : WEBS - 18, rue Jules César

78420 Carrières-sur-Seine - Fax : +33 (0)1 61 04 96 13

Formulaire en ligne sur **www.webs-event.com**

Informations : contact@webs-event.com - Tél. : 33 (0)1 39 68 26 08

Nom..... Prénom

Société.....

Adresse

Code postal Ville

Pays..... Fonction

Tél. Fax.....

E-mail (obligatoire).....

Tarif : 360 € H.T. (430,56 € TTC)

Tarif spécial adhérent UCIE : 295 € H.T. (352,82 € TTC)

Réductions spéciales : Déduire 20% sur chaque place supplémentaire réservée

Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro 11 78 81284 78 auprès du Préfet de région d'Ile-de-France

Règlement :

Par chèque à l'ordre de WEBS

(Une facture vous sera adressée dès réception de votre règlement)

Par virement à notre banque : HSBC France, Code banque 30056,
Code guichet 00008, Compte n° 00080241898, Clé RIB 41, libellé au nom de
WEBS, en précisant "Conférence UCIE -WEBS" Virement depuis l'étranger :
Banque : HSBC France / IBAN : FR76 3005 6000 0800 0802 4189 841 / Code
BIC : CCFRFRPP

Les droits d'inscription comprennent : le déjeuner, les pauses café, la documentation complète résumant les interventions. En cas d'annulation à moins de 15 jours avant la date de la journée, les droits d'inscription restent dus à WEBS. Vous pouvez vous faire remplacer à tout moment en nous communiquant par écrit le nom et les coordonnées du remplaçant.

Programme : Les organisateurs se réservent le droit de modifier certaines conférences du programme si les circonstances les y obligent.

Le soussigné déclare avoir pris connaissance des conditions générales et s'oblige à s'y conformer.

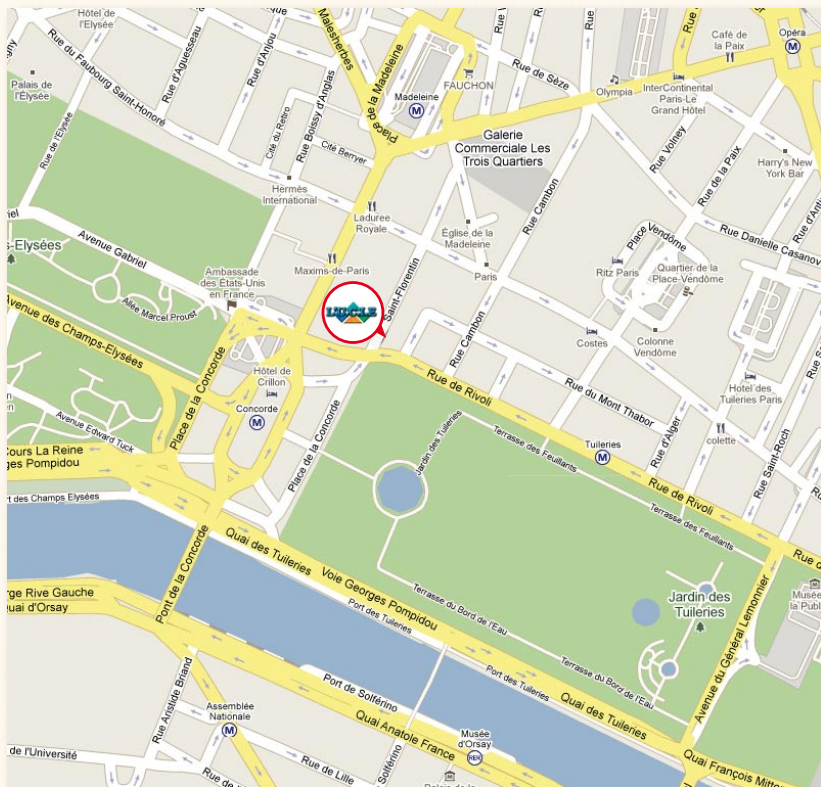
Fait à

Le/...../.....

CACHET

Informations pratiques

Plan d'accès :



Jones Day
2 rue Saint-Florentin
75001 Paris

Métro :

Station Concorde : lignes 1, 8, 12
ou Station Madeleine : ligne 14

